Nations Unies DP/FPA/2000/16

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population

Distr. générale
18 juillet 2000
Français
Original: anglais

Troisième session ordinaire de 2000
25-29 septembre 2000, New York
Point 4 de l'ordre du jour provisoire
FNUAP

Fonds des Nations Unies pour la population

Rapport sur les progrès réalisés dans l'application des arrangements relatifs au programme consultatif technique

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en réponse à la décision 99/19 du Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, qui a approuvé la reconduction du Programme consultatif technique (PCT) du FNUAP pour une période provisoire de deux ans (2000-2001). Le Conseil d'administration avait prié le Directeur exécutif de lui présenter, à sa troisième session ordinaire de 2000, un rapport sur l'application des arrangements relatifs au PCT. Le Conseil d'administration avait demandé que ce rapport comprenne : « a) une analyse des besoins d'appui technique et stratégiques des pays bénéficiant de programmes et de la façon dont les équipes d'appui aux pays et les services consultatifs techniques permettent d'y répondre, en raison de leurs fonctions et de leur composition, l'accent étant mis en particulier sur le suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), les besoins au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les programmes de développement sectoriel; b) des explications sur le contrôle dont fait l'objet le Programme consultatif technique, en particulier dans le contexte du cadre de financement pluriannuel; c) une description de la façon dont sont utilisés les experts nationaux et régionaux en matière de renforcement des capacités nationales et d'établissement de réseaux dans le cadre du Programme consultatif technique ».

2. Le PCT est un dispositif interinstitutions par l'intermédiaire duquel une assistance technique est apportée aux pays au titre des trois principaux domaines d'activité du Fonds, à savoir la santé génésique, dont la planification familiale et la santé sexuelle; les stratégies en matière de population et de développement; la sensibilisation. La sexospécificité est une dimension commune à chacun de ces domaines. Le système du PCT a trois objectifs : a) mettre à la disposition des pays du FNUAP connaissances, analyses et recherches techniques sur lesquelles les programmes concernant la population puissent s'appuyer; b) accélérer l'accès de ces pays à l'autonomie en renforçant les compétences individuelles et institutionnelles, tant à l'échelle national qu'au niveau régional; c) contribuer à mettre en place une approche multidisciplinaire intégrée et coordonnée des programmes concernant la population et encourager l'interdépendance des travaux de recherche et d'analyse et des activités opérationnelles. L'une des caractéristiques distinctives du PCT par rapport aux autres dispositifs d'assistance technique des Nations Unies est précisément son approche multidisciplinaire et interinstitutionnelle.

3. Le Programme consultatif technique a été créé en 1992 et n'a cessé d'évoluer depuis, qu'il s'agisse de ses

00-54094 (F) 190900 190900

principaux domaines d'activité ou de ses arrangements structurels. À l'heure actuelle, il comporte deux segments. Le premier est composé des techniciens spécialisés affectés aux huit équipes d'appui aux pays multidisciplinaires qui œuvrent à l'échelon régional et qui se trouvent à Addis-Abeba, en Éthiopie; à Dakar, au Sénégal; à Harare, au Zimbabwe; à Katmandou, au Népal; à Suva, à Fidji; à Bangkok, en Thaïlande; à Amman, en Jordanie; à Mexico, au Mexique. (La constitution d'une neuvième équipe, à Bratislava, en Slovaquie, sur la base de postes existants, a été approuvée par le Conseil d'administration et devrait devenir opérationnelle courant 2000.) Le deuxième segment est constitué des spécialistes des Services consultatifs techniques (SCT), en poste aux sièges ou dans les bureaux régionaux des institutions pertinentes des Nations Unies – Organisation internationale du travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture (UNESCO), Organisation mondiale de la santé (OMS), Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA) et commissions régionales des Nations Unies. D'une manière générale, les équipes d'appui aux pays agissent à la demande de gouvernements, d'organes d'exécution nationaux ou d'organismes d'aide au développement par l'intermédiaire des bureaux de pays du FNUAP. Les spécialistes des SCT apportent un concours technique aux équipes d'appui aux pays.

4. Les huit équipes d'appui aux pays sont constituées de spécialistes recrutés par le FNUAP ainsi que par d'autres institutions partenaires des Nations Unies et par des organisations non gouvernementales (ONG). Ces spécialistes possèdent des compétences professionnelles éprouvées, une solide expérience des trois principaux domaines d'activité du Fonds et une spécialisation dans un sous-domaine spécifique (par exemple, les services de santé génésique; la formation et la recherche; la sexospécificité; l'information, l'éducation et la communication (IEC); les systèmes de données). La composition et l'orientation des activités des équipes a évolué au fil du temps de manière à refléter l'évolution de la conjoncture et des besoins d'ordre technique des pays, par exemple en affectant davantage de spécialistes à la recherche en matière socioculturelle, à la santé génésique des adolescents, aux maladies sexuellement transmissibles (MST), dont le VIH/sida, et à la gestion des produits utilisés dans le cadre des services de santé génésique.

5. Les spécialistes des SCT en poste aux sièges ou dans les bureaux régionaux des institutions et organisations partenaires du PCT assument deux responsabilités principales : a) apporter leur concours technique aux spécialistes des équipes d'appui aux pays en les tenant informés des faits nouveaux dans les secteurs d'activité des organismes partenaires, contribuant ainsi à consolider la nature multidisciplinaire du PCT; b) promouvoir l'examen systématique des questions de population dans le cadre des travaux des institutions et organisations auxquelles appartiennent les spécialistes des SCT. Ces derniers sont appelés à effectuer une synthèse des documents techniques afin qu'ils soient applicables aux pays pertinents en fonction de leur situation; à participer à des séminaires, à des ateliers et à des conférences afin de présenter les orientations adoptées dans le cadre de leurs spécialités respectives; à participer à des missions à la demande des pays bénéficiant de programmes, souvent conjointement avec des spécialistes des équipes d'appui aux pays.

6. Depuis sa création, le PCT s'est adapté à l'évolution des priorités, des besoins et des situations. À la suite de l'adoption du Programme d'action de la CIPD, en 1994, le système a été modifié de manière à apporter un appui plus efficace dans le domaine de la santé génésique et à faire en sorte que les préoccupations et les questions relatives aux sexospécificités soient systématiquement prises en compte. Plus récemment, le système a été révisé afin de répondre à la nécessité de renforcer le suivi et l'évaluation des programmes de pays entrepris sous l'égide du FNUAP, de répondre à la pandémie de VIH/sida et d'utiliser plus efficacement la technologie de l'information. En outre, les spécialistes des équipes d'appui aux pays se voient offrir davantage de latitude pour adopter une approche volontariste en matière d'élaboration, de choix d'orientations et de gestion des programmes de pays.

7. Il importe de noter qu'en raison du déclin des ressources générales du FNUAP ces dernières années, le nombre de postes au sein des SCT et des équipes d'appui aux pays a été réduit. En 1992, lorsque le système du PCT a vu le jour, la création de 156 postes avait été autorisée, dont 40 postes de spécialistes des SCT. Aujourd'hui, le nombre total de postes autorisés est tombé à 130, dont 18 attribués à des spécialistes des SCT. En raison du temps mis à pourvoir les postes vacants et des contraintes budgétaires, tous les postes

autorisés ne sont pas pourvus – de façon systématique, entre 20 et 25 % des postes sont vacants. C'est pourquoi, au moment où le Fonds prépare ses propositions relatives aux arrangements concernant l'assistance technique en vue de la deuxième session ordinaire de 2001 du Conseil d'administration, l'un de ses principaux sujets de réflexion sera par nécessité les contraintes actuelles et à prévoir en matière de financement.

II. Les objectifs du système du programme consultatif technique

Mettre à la disposition des pays du FNUAP connaissances, analyses et recherches techniques afin de renforcer les capacités nationales

8. Le système du PCT aide de plusieurs façons les pays bénéficiant de programmes à satisfaire leurs besoins en termes d'assistance technique et à accroître leurs capacités dans le cadre des trois principaux domaines d'activité du FNUAP. Lorsqu'elles en reçoivent la demande, les équipes d'appui aux pays apportent leur concours technique afin que soient menés à bien les bilans communs de pays, les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les approches sectorielles. Ce type de concours technique inclut l'appui à l'élaboration de programmes et sous-programmes de pays financés par le FNUAP et au suivi et à l'évaluation des programmes de pays, ainsi que de leurs sous-programmes et des divers projets qui les composent. Les initiatives de renforcement des capacités incluent des activités de formation, tant dans les pays bénéficiant de programmes que dans les bureaux des équipes d'appui aux pays. La plupart des compétences techniques sont mises à la disposition des pays bénéficiant de programmes au moyen de missions organisées dans ces pays. Au cours de 1999, les équipes d'appui aux pays ont entrepris environ 1 100 missions, soit une durée totale de 12 400 jours de mission. Plus de 40 % des missions techniques entreprises l'an passé ont consisté à apporter un appui lors d'étapes stratégiques du cycle des programmes de pays du FNUAP.

9. Ainsi qu'il a été mentionné ci-dessus, le PCT contribue de façon notable à faire en sorte que les programmes de pays du FNUAP soient le reflet des objectifs définis par la CIPD et dans le cadre du processus CIPD+5. À titre d'exemple, au cours des années qui ont suivi cette conférence organisée au Caire en 1994, l'équipe d'appui de Suva a collaboré avec les deux bureaux de pays du FNUAP dans la sous-région Pacifique et avec les gouvernements des nations insulaires du Pacifique afin de concevoir une stratégie régionale en matière de santé génésique des adolescents; de même, les autres équipes d'appui ont mené à bien de nombreux ateliers et séminaires consacrés aux préoccupations des adolescents en matière de santé génésique et elles ont fourni plusieurs experts en ces occasions. L'impact de plus en plus dévastateur du VIH/sida a également suscité un grand nombre d'initiatives de la part des équipes d'appui aux pays, qui se sont efforcées d'aider les bureaux de pays à intégrer des stratégies de lutte contre la propagation du VIH aux programmes de pays du FNUAP, ainsi qu'aux stratégies nationales en matière de population et de santé génésique. À cet égard, il importe de noter que ces dernières années, grâce à un financement d'ONUSIDA, trois postes de spécialistes du VIH/sida et trois postes de spécialistes de la gestion logistique des produits ont été créés au sein des équipes d'appui aux pays; en outre, un poste de spécialiste du VIH/sida est financé par l'Agence suédoise de développement international. La nature multisectorielle des équipes d'appui aux pays s'est avérée particulièrement précieuse en ce qu'elle contribue à inscrire les questions relatives à la population à l'ordre du jour du dialogue sur le développement aux échelons national et régional. En effet, des préoccupations nouvelles telles que les conséquences de l'évolution de la pyramide des âges sur la prestation des services de base, l'incidence de la mondialisation sur l'emploi, sur l'exode des populations et sur l'emploi des femmes, ou encore la nécessité de disposer de systèmes de données fiables pour suivre les progrès effectués en termes de réalisation des objectifs de la CIPD et d'autres conférences internationales et mesurer l'impact des programmes de pays conçus, par exemple, pour réduire la pauvreté ou faire diminuer la mortalité maternelle.

10. Le PCT joue également un rôle important dans le cadre des efforts déployés par les organismes d'aide au développement des Nations Unies pour renforcer les mécanismes visant à faciliter la coordination des approches dans les pays bénéficiant de programmes. Par exemple, l'équipe d'appui en place à Addis-Abeba a aidé l'Érythrée, l'Éthiopie et le Swaziland à concevoir des bilans communs de pays dans le cadre de l'établissement de plans-cadres des Nations Unies pour

l'aide au développement dans ces trois pays. En ces occasions, les spécialistes des équipes d'appui ont collaboré avec des consultants nationaux, des ONG et d'autres partenaires, afin de faire en sorte que les questions concernant la population et la santé génésique soient intégrés aux bilans communs de pays et aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. Ils ont aussi contribué à définir les moyens d'évaluer les progrès de la mise en œuvre des programmes relatifs à la population, à concevoir des outils d'évaluation et à concevoir les modalités d'établissement de rapports. En Éthiopie, un spécialiste de l'équipe d'appui a participé à la mission de la Banque mondiale qui avait pour objet d'élaborer l'approche sectorielle pour ce pays. Le rôle de ce spécialiste a consisté à élaborer la composante d'IEC de la réforme du secteur de la santé, qui a été incorporée à l'approche sectorielle.

11. Exemple notable de réussite des équipes d'appui dans le cadre du processus d'établissement des programmes de pays, l'équipe d'appui de Katmandou a permis en 1999 l'élaboration de programmes et de sous-programmes de pays pour les six pays d'Asie centrale – l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. Au terme d'une analyse du chemin critique, l'équipe d'appui a organisé un atelier d'élaboration de programme multidisciplinaire à Tachkent, en Ouzbékistan, afin que les administrateurs de programmes de pays puissent débattre les conclusions de cette analyse, déterminer les priorités essentielles pour leurs programmes et sous-programmes de pays respectifs, et concevoir des matrices de cadre logique. Cet atelier s'est avéré précieux en termes de formation au renforcement des capacités. Ensuite, les spécialistes de l'équipe d'appui ont collaboré étroitement avec le personnel du bureau de pays du FNUAP, leurs homologues gouvernementaux et d'autres partenaires nationaux afin de concevoir des projets de programmes de pays. Un comité multidisciplinaire de spécialistes a alors examiné les programmes proposés à Katmandou, puis une version définitive en a été arrêtée et les six programmes ont été soumis aux gouvernements respectifs des pays intéressés, au siège du FNUAP et au Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, qui les ont approuvés en septembre 1999.

12. Les équipes d'appui aux pays sont particulièrement utiles en ce qu'elles offrent une formation aux homologues nationaux et au personnel des bureaux de pays du FNUAP en matière d'utilisation de l'approche du cadre logique, et notamment de conception de matrices de cadre logique, dans le cadre de l'élaboration de programmes de pays en matière de population. Du fait que le FNUAP s'oriente vers des pratiques de gestion axées sur les résultats, la nécessité de renforcer l'utilisation du cadre logique à l'échelon national est constante. Il s'avère que les équipes d'appui aux pays sont en bonne position pour aider les bureaux de pays et les administrateurs de programmes à intégrer les concepts de l'analyse du cadre logique et de la participation des intéressés, mais aussi à apprendre à utiliser les matrices de cadre logique en tant qu'outil pour une conception, une mise en œuvre, un suivi et une évaluation efficaces des programmes. L'un des aspects les plus complexes de l'élaboration de cadres logiques est le choix d' « indicateurs objectivement vérifiables » susceptibles d'être utilisés pour contrôler et évaluer le succès des programmes et des sous-programmes. Les équipes d'appui acquièrent une expérience considérable grâce à l'utilisation de ces indicateurs et elles aident les bureaux régionaux à concevoir des indicateurs qui renforcent le potentiel du cadre logique en tant qu'outil de suivi et d'évaluation.

13. À la suite de l'établissement des programmes de pays, les équipes d'appui se rendent souvent en mission sur le terrain dans les pays intéressés pour contribuer à l'élaboration des sous-programmes dans chaque domaine thématique. Aux Caraïbes, par exemple, l'équipe d'appui de Mexico a contribué à la conception du sous-programme consacré à la santé génésique des adolescents en Jamaïque. Elle a, entre autres, participé à trois ateliers sur une période neuf mois, auxquels ont assisté des représentants de tous les ministères et ONG pertinents. Les spécialistes de l'équipe d'appui ont contribué à concevoir les divers projets, comprenant des activités de formation, d'intégration des services de santé à d'autres services communautaires, d'IEC et de sensibilisation. Des représentants du Guyana et du Suriname ont pris part aux ateliers organisés dans le cadre de l'élaboration des sous-programmes, afin d'en tirer des enseignements susceptibles d'être mis en pratique dans leurs pays respectifs lors de l'élaboration de sous-programmes consacrés à la santé génésique des adolescents. Par la suite, le sous-programme de santé génésique des adolescents instauré en Jamaïque a été présenté lors du Premier Sommet pour la jeunesse des Caraïbes, qui s'est tenu à Barbade. De même, l'équipe d'appui d'Addis-Abeba a contribué à l'élaboration d'un projet destiné à promouvoir la santé génésique des adoles-

cents au Nigeria et appelé à constituer un élément essentiel du sous-programme de santé génésique. Dans le cadre de cette activité, les spécialistes de l'équipe d'appui ont examiné et contribué à mettre à jour le manuel de formation au conseil destiné aux agents de santé et aux conseillers d'éducation des écoles : de nouveaux chapitres ont été rédigés à propos de l'éducation et des conseils apportés aux parents, des dossiers ressources pour le renvoi en consultation des adolescents, et des soins aux adolescentes enceintes.

14. L'approche multidisciplinaire, fondée sur le travail en équipe, de la conception des sous-programmes permet aux équipes d'appui aux pays d'apporter leur contribution à des initiatives plus diverses qui accordent une attention de plus en plus soutenue à des questions intersectorielles telles que les recherches sur la problématique hommes-femmes, l'IEC et les questions socioculturelles. Au Liberia, par exemple, l'équipe d'appui d'Addis-Abeba a entrepris une mission dont le but était de faire en sorte que les sexospécificités soient prises en compte dans le cadre d'une enquête sur les connaissances, l'attitude et la pratique portant sur les pratiques nationales en matière de santé génésique. Grâce à l'aide de l'équipe d'appui, trois responsables féminines ont été intégrées à l'équipe chargée de cette enquête, des questions pertinentes eu égard à la situation nationale en termes de parité entre les sexes ont été incluses dans le questionnaire, les enquêteurs (dont plus de la moitié étaient des femmes) ont reçu une formation propre à les familiariser avec les distinctions fondées sur le sexe, et cette enquête a constitué une source importante de données ventilées par sexe en vue de l'élaboration de programmes de santé génésique nationaux.

15. Dans le cadre d'un autre des principaux domaines d'activité du Fonds, les stratégies en matière de population et de développement, la technologie de l'information a des implications notables en matière de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données. Certains pays connaissent toutefois des problèmes pour s'adapter à l'évolution rapide des techniques, aussi utilisent-ils ou conçoivent-ils des outils ou des instruments inappropriés pour mener recensements et enquêtes. Une leçon a déjà été tirée de l'expérience, à savoir que pour éviter des difficultés sans raison d'être lors de la réalisation de recensements et d'enquêtes, il est essentiel de faire en sorte que leur conception d'ensemble ne repose pas uniquement sur des technologies nouvelles ou naissantes, mais aussi sur des techniques adaptées aux conditions locales. Il a été établi que les missions conjointes confiées à la fois à des conseillers spécialisés dans la technique et à des conseillers en matière de traitement des données contribuent de façon plus efficace à la conception d'ensemble des recensements et des enquêtes, depuis la phase initiale jusqu'à la mise en œuvre, du fait que les exigences et les besoins afférents à ces deux aspects du travail sont pris en compte.

16. Environ un cinquième des missions entreprises par les équipes d'appui en 1999 consistait à apporter un concours technique dans le cadre de programmes et de projets en cours de réalisation. À titre d'exemple, l'équipe d'appui d'Addis-Abeba a aidé un certain nombre de pays à concevoir des programmes de formation avant l'emploi et en cours d'emploi destinés aux infirmières spécialisées dans la santé génésique, programmes qui incluent des éléments ayant trait à la santé génésique des adolescents. Au Bangladesh, un membre de l'équipe d'appui de Katmandou spécialisé dans la santé génésique et la planification familiale a mis ses compétences techniques au service de l'Institut national de médecine préventive et sociale : il a examiné le programme de formation existant de l'institut en matière de santé maternelle et infantile et de planification familiale et suggéré des moyens de l'adapter afin qu'il puisse être incorporé à une approche globale de la santé génésique, conformément aux recommandations du Programme d'action de la CIPD. Ce spécialiste a dispensé un cours de formation de courte durée à l'ensemble des responsables de l'administration et de l'enseignement à l'institut, portant sur les concepts de la santé génésique. En outre, il a fait une conférence, toujours à l'institut, sur la santé génésique des adolescents, en faisant spécifiquement référence à la situation au Bangladesh.

17. Dans le domaine de la santé génésique des adolescents, un spécialiste de l'équipe d'appui d'Amman joue actuellement un rôle important dans le cadre d'un projet mis en œuvre en Égypte, qui a pour objet d'intégrer la santé génésique aux programmes éducatifs et de développement communautaire des Guides et des Scouts. En collaboration avec les homologues nationaux, les spécialistes de l'équipe d'appui ont présidé des réunions et des groupes d'experts, et apporté des conseils pour la rédaction de guides de formation et de documents d'IEC. Il faut souvent remanier les documents éducatifs existants afin de les mettre en conformité avec les priorités post-CIPD, et les équipes

d'appui y contribuent. Par exemple, un membre de l'équipe d'appui de Bangkok, spécialisé dans l'éducation en matière de population, est parti en mission au Viet Nam dans le but de récrire et d'arrêter la version définitive de documents éducatifs, qui a été approuvée par le Ministère de l'éducation. C'est le type de fonction consultative dont s'acquittent parfaitement les équipes d'appui aux pays. Il est rare que les représentants du FNUAP soient des spécialistes de la conception de documents éducatifs. Mais en ayant recours à un spécialiste de l'équipe d'appui local, le bureau de pays a pu mettre à profit les compétences de cet expert de l'éducation en matière de population, de surcroît familier de la situation au Viet Nam, ainsi que des enseignements tirés et des meilleures pratiques observées dans d'autres pays asiatiques, mais également des principes de base de la CIPD et du FNUAP.

18. Les équipes d'appui aux pays s'attachent tout particulièrement à prendre part à l'examen et à l'évaluation de programmes et de projets soutenus par le FNUAP, ainsi qu'à tenter de les améliorer grâce à leurs compétences techniques. Elles participent donc à l'examen annuel et à mi-parcours des programmes en question. En tant qu'évaluateurs indépendants de stature internationale, les spécialistes des équipes d'appui apportent aux évaluations une objectivité ancrée dans une expérience polyvalente. Aux Philippines, par exemple, un membre de l'équipe d'appui spécialisé dans l'information et le conseil en matière de santé génésique a évalué l'élément d'IEC des sous-programmes de santé génésique et de sensibilisation. Sur la base de son expérience de programmes similaires dans d'autres pays de la région, ce spécialiste a été en mesure de suggérer des améliorations qui ont conduit à une refonte de la stratégie d'IEC dans le pays.

19. Toutes les compétences techniques mises à la disposition des pays par les spécialistes des équipes d'appui ne le sont pas nécessairement dans le cadre de missions organisées dans les pays bénéficiant de programmes. Lorsqu'ils se trouvent dans les bureaux des équipes d'appui, ces spécialistes font bénéficier les programmes de pays d'un apport technique non négligeable au gré d'activités diverses : a) la réalisation d'études documentaires multidisciplinaires de descriptifs de programmes et de sous-programmes de pays, ainsi que de documents techniques (par exemple des enquêtes sur les connaissances, l'attitude et la pratique et des examens à mi-parcours, des instruments et des rapports d'enquête, ou encore des documents d'IEC); b) l'établissement et la mise à jour de fichiers de spécialistes régionaux dans différentes disciplines; c) l'appui technique au moyen d'Internet, grâce à un réseau d'experts nationaux; d) l'élaboration et l'examen de documents de formation; e) la préparation de documents scientifiques et techniques qui mettent l'accent sur les questions opérationnelles et présentent les meilleures pratiques aux publics pertinents. Ainsi, au cours des 24 derniers mois, les équipes d'appui ont-elles produit environ 50 publications techniques consacrées à une grande variété de sujets, depuis la santé génésique des adolescents jusqu'à l'amélioration de la contribution du FNUAP à la lutte contre le VIH/sida à l'échelon national, en passant par la sensibilisation à la problématique hommes-femmes, les méthodes de recensement, ou encore les progrès réalisés dans le secteur de la santé génésique en termes de concrétisation des recommandations de la CIPD. Enfin, lorsqu'ils ne sont pas en mission, les spécialistes des équipes d'appui aux pays renforcent leurs propres compétences, échangent avec leurs collègues des informations – qui portent notamment sur les enseignements tirés de l'expérience et sur les meilleures pratiques – au moyen de séminaires et de débats internes.

20. Les spécialistes des services consultatifs techniques membres des institutions partenaires du FNUAP ont recours à plusieurs approches pour apporter leur concours technique aux équipes d'appui aux pays. Ateliers et sessions sur la stratégie sont le lieu d'une collaboration interinstitutions; par ailleurs, ils collaborent avec les équipes d'appui aux pays dans le cadre d'ateliers techniques visant à renforcer la qualité des services fournis par ces équipes. Ils facilitent les échanges d'expérience en établissant des synthèses des rapports de mission de tous les spécialistes des équipes d'appui dans un secteur donné et en mettant l'accent sur les enseignements tirés et sur les meilleures pratiques; ils rédigent conjointement des documents sur des thèmes qui présentent un intérêt particulier pour telle ou telle équipe d'appui; ils commentent rapports de mission et rapports techniques des équipes d'appui. Les spécialistes des SCT jouent également le rôle de conseillers techniques dans le cadre des séminaires internes auxquels participent les équipes d'appui, afin d'informer ces dernières des faits récents intéressant leur spécialité. En 1999, par exemple, le spécialiste d'UNIFEM a présenté à l'équipe d'appui d'Amman les stratégies qui s'étaient révélées efficaces pour combattre la violence à l'encontre des femmes.

21. Il arrive que les spécialistes des SCT soient amenés à travailler dans le cadre des programmes de pays, par exemple lorsque les conseillers des équipes d'appui sont indisponibles, ou encore lorsque leur spécialité n'est pas représentée au sein d'une équipe particulière. En 1999, par exemple, dans la région d'Afrique australe, le spécialiste de l'OIT au sein des SCT a entrepris deux missions, et les spécialistes de la FAO et de l'UNESCO une chacun. Quant aux spécialistes de l'OMS, ils ont mené à bien plusieurs missions d'IEC en matière de santé génésique dans des pays africains, et réalisé une évaluation de la qualité des services de santé génésique au Liberia, ainsi que de l'accès à ces services. De même, le spécialiste des SCT membre de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a entrepris plusieurs missions dans des pays d'Asie du Sud-Est, à l'appui des stratégies en matière de population et de développement.

Renforcement des compétences techniques nationales

22. Le renforcement des capacités nationales fait partie intégrante et constitue un aspect essentiel des fonctions de tous les spécialistes du PCT, et la formation en cours d'emploi des homologues est inscrite au programme de l'ensemble des missions de pays. Au cours de 1999, près d'un tiers des activités entreprises dans le cadre des missions avaient spécifiquement trait au renforcement des capacités. En vue d'améliorer les capacités techniques locales, les équipes d'appui s'efforcent principalement de participer aux ateliers de formation officiels organisés aux échelons national et régional. En 1999, les équipes d'appui ont ainsi organisé 128 ateliers de formation nationaux ou régionaux dans 72 pays. Ces ateliers ont porté sur des thèmes très divers, notamment l'utilisation des bases de données géographiques, l'application de la technologie de l'information aux données démographiques, au suivi des projets, aux moyens de faire en sorte que les préoccupations relatives aux sexospécificités soient systématiquement prises en compte, à la mise en œuvre des projets ayant trait à la santé génésique, à l'enseignement à distance, ou encore à la participation des hommes aux efforts consentis dans le domaine de la santé génésique, pour n'en citer que quelques-uns.

23. Les ateliers organisés par les équipes d'appui contribuent à porter les nouveaux problèmes à l'attention des homologues nationaux. En décembre 1999, par exemple, un atelier sous-régional s'est tenu à Dakar, consacré à la santé génésique dans les situations d'urgence et de crise : l'un de ses objectifs était de sensibiliser les partenaires du secteur du développement à l'importance que revêt la santé génésique des femmes, des hommes et des jeunes dans les situations d'urgence, aspect souvent négligé. Les équipes d'appui poursuivent en outre leurs efforts en vue d'aider les pays à appliquer des outils de programmation et de suivi du comportement professionnel, tels que l'analyse du cadre logique, tant il s'agit là d'un élément essentiel de la programmation. À titre d'exemple, dès 1997, l'équipe d'appui d'Amman a organisé conjointement avec le siège un atelier destiné à former des homologues des États arabes à l'utilisation du cadre logique. En avril 1999, l'équipe d'appui d'Addis-Abeba a pour sa part organisé un atelier de formation des formateurs à l'échelon sous-régional, consacré aux principes méthodologiques avancés. Quant à l'équipe d'appui de Dakar, elle a organisé une série d'ateliers de formation sous-régionaux sur le même thème, à destination des cadres nationaux – à Nouakchott et à Yaoundé en 1998, à Abidjan et à Yaoundé en 1999. Ce programme a encouragé les stagiaires à transmettre à leur tour cette formation à l'échelle nationale, afin qu'un nombre critique de spécialistes des questions de population soient en mesure d'appliquer le principe du cadre logique à l'élaboration des programmes dans chacun des pays concernés. L'équipe d'appui a également publié une version française des directives concernant le cadre logique, à l'usage des cadres nationaux des pays africains francophones.

24. La « formation en détachement », qui permet aux experts nationaux de travailler pendant un certain temps avec des spécialistes au siège d'une équipe d'appui, est une autre méthode utilisée par les équipes d'appui pour renforcer les capacités nationales. Ce mécanisme autorise et encourage l'adoption d'une approche multidisciplinaire des questions concernant la population grâce à la participation de spécialistes d'origines et aux compétences très diverses. En 1999, par exemple, l'équipe d'appui de Bangkok a organisé quatre ateliers de formation en détachement dans ses locaux, deux destinés à l'Indonésie, un au Cambodge et le dernier à la Chine; en ces occasions, des fonctionnaires de ces pays ont reçu une formation à des activités telles que l'analyse des données relatives à la santé reproductive et à la sexospécificité, l'analyse des recensements et des enquêtes, la gestion des activités portant sur la santé génésique et la planification fami-

liale et génératrices de revenus, ainsi que les compétences en matière de conseil dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

25. Les équipes d'appui aux pays ont concouru à promouvoir et à faciliter la coopération Sud-Sud. Celle de Bangkok a eu recours à une procédure novatrice, puisqu'elle a réuni dans la capitale thaïlandaise 15 membres du personnel d'une ONG indonésienne qui fait partie des « Centres d'excellence » – initiative Sud-Sud qui reçoit le soutien du FNUAP –, pour un stage de formation en détachement d'une semaine consacré au conseil international. Au cours des mois qui ont suivi, chacun de ces professionnels indonésiens a accompagné divers spécialistes de l'équipe d'appui en mission au Cambodge, en République populaire démocratique de Corée, en République démocratique populaire lao, au Myanmar et au Viet Nam. Les domaines d'activité couverts lors de ces missions ont été les stratégies en matière de population et de développement, le traitement des données et la gestion des bases de données, l'analyse des données des recensements et des enquêtes, la formation au cadre logique, et la sensibilisation à la problématique hommes-femmes et aux questions de population. Au cours de ces missions, les consultants indonésiens ont travaillé aux côtés des spécialistes de l'équipe d'appui, effectuant des analyses de situation, identifiant les problèmes, proposant des solutions et des recommandations, négociant avec les gouvernements et les bureaux de pays du FNUAP, assurant la formation et présentant des exposés. Les professionnels qui ont reçu cette formation ont été enthousiasmés par cette expérience et ont reçu des informations précieuses quant aux meilleurs moyens de faire partager leurs compétences techniques.

26. Les spécialistes des équipes d'appui participent aussi, en tant que conseillers techniques, aux réunions, séminaires, conférences et ateliers professionnels régionaux. Parmi les sujets abordés lors de récents séminaires, on peut citer, entre autres, l'interprétation et l'analyse des données démographiques sur la place des femmes dans les activités consacrées à la population et au développement, sur le vieillissement et la sécurité des personnes âgées en Afrique, sur l'élaboration d'indicateurs applicables au suivi et à l'évaluation des services de santé génésique, sur les stratégies d'éducation par les pairs, et sur la gestion de programmes de santé génésique de qualité conformément aux recommandations de la CIPD.

27. Le nombre de personnes directement impliquées dans les interventions sans intermédiaire telles que les missions de pays, les ateliers et la formation en détachement, est par nécessité restreint. C'est pourquoi les équipes d'appui aux pays continuent d'expérimenter de nouveaux moyens d'atteindre des publics plus vastes. L'équipe d'appui de Suva, par exemple, a posté sur son site Web un ensemble de dix modules de formation portant sur divers sujets relatifs à la santé génésique et aux sexospécificités. Cette utilisation créative de la technologie de l'information se poursuivra afin de rentabiliser au maximum des ressources financières de plus en plus limitées.

28. Les opérations menées en coopération constituent un autre moyen d'optimiser leur impact. Aux fins de renforcement des capacités, les spécialistes des équipes d'appui aux pays et des services consultatifs techniques organisent souvent conjointement ateliers techniques et cours de formation, ou participent en tant qu'experts à des ateliers parrainés par d'autres organisations et portant sur des domaines d'activités dans lesquels le FNUAP jouit de compétences particulières – santé génésique des adolescents, problématique hommes-femmes, planification de l'IEC, la santé génésique dans les programmes scolaires, etc. Un bon exemple de cette coopération interinstitutions n'est autre que l'atelier sur le VIH/sida qui s'est tenu à Dakar en 1999. Au total, 60 participants des trois équipes d'appui du FNUAP en Afrique, ainsi que des représentants d'ONUSIDÀ et d'autres institutions spécialisées ont assisté à cet atelier, qui visait à parvenir à une communauté de vues à propos des questions liées au VIH/sida et de la manière dont elles peuvent être traitées par des programmes recevant le soutien du FNUAP. La nature multidisciplinaire et pluri-institutions de l'atelier a offert aux participants l'occasion de travailler ensemble sur des thèmes présentant un intérêt commun et de réaffirmer leur engagement au service de la prévention et de la lutte contre la pandémie, grâce au renouvellement des ressources et à la collaboration avec d'autres partenaires.

29. L'aide technique dont l'équipe d'appui de Bangkok fait bénéficier le Cambodge est un bon exemple de travail à long terme en vue de renforcer les capacités nationales. Ces deux dernières années, un programme systématique de renforcement des capacités en matière d'analyse des données de recensements et d'enquêtes a été entreprise dans la foulée du recensement réalisé dans ce pays en 1998. Deux ateliers de formation en détachement, dans le cadre desquels un cours complet

sur l'analyse de données a été dispensé, ont été organisé au bureau de l'équipe d'appui : 12 représentants officiels de plusieurs ministères déterminants en ont bénéficié. En outre, deux ateliers de formation nationaux et un certain nombre d'ateliers thématiques correspondant aux différents chapitres ou études du rapport sur le recensement ont été organisés. L'équipe d'appui a dépêché plusieurs experts dans sept de ces ateliers, qui combinaient formation et préparation de rapports de recensement. Le spécialiste de l'équipe d'appui a travaillé aux côtés des cadres nationaux et les a aidés à apprendre en agissant. Bien que le Cambodge ait encore du chemin à parcourir pour être autonome en matière d'analyse des données de recensements et d'enquêtes, il dispose désormais d'un groupe de fonctionnaires dotés de connaissances et de compétences de base. Cet exemple montre que le renforcement des capacités nationales est un processus continu et non un effort ponctuel; le succès en la matière ne s'obtient qu'au prix de la persistance.

Une approche multidisciplinaire intégrée et coordonnée

30. L'une des principales fonctions du système du PCT consiste à contribuer à la constitution de partenariats efficaces. La collaboration à grande échelle entre les équipes d'appui aux pays et diverses organisations dans le cadre de l'aide technique, notamment dans les domaines de la santé génésique et de la problématique hommes-femmes, est remarquable. La liste des organisations collaboratrices autres que les institutions partenaires du PCT est très diverse puisqu'elle inclut aussi bien des institutions de coopération bilatérales, des institutions multilatérales, des ONG internationales et régionales, des fondations, ou encore des instituts de recherche.

31. L'importance du partenariat entre les équipes d'appui aux pays et d'autres organisations est illustrée par une initiative de l'équipe d'appui de Suva. Avec d'autres partenaires au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement, le FNUAP s'est vu confier un rôle essentiel, puisqu'il s'agit pour lui de concevoir un cadre pour la mise en place d'une base de données commune pour le système des Nations Unies dans la sous-région Pacifique. La rareté et le manque de fiabilité des données font obstacle à l'établissement de systèmes de données et d'indicateurs communs pour l'ensemble des institutions partenaires des Nations Unies. En collaboration avec ces institutions, le FNUAP est en train de constituer une base de données commune comportant plus de 40 variables, qui sera utilisée pour la préparation des bilans communs de pays et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement dans l'ensemble de la sous-région Pacifique.

32. Les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement sont utilisés dans un nombre croissant de pays, aussi les équipes d'appui aux pays apportent-elles leur concours au FNUAP, qui participe à l'élaboration de ces plans-cadres, et contribuent-elles à faire en sorte que les programmes de pays s'en inspirent. Au Guatemala, par exemple, l'équipe d'appui de Mexico a examiné et commenté le projet de plan-cadre et rendu visite aux représentants d'autres organismes d'aide au développement des Nations Unies afin de déterminer avec eux dans quels domaines ils pouvaient agir en coordination et en complémentarité. En El Salvador, au cours des missions de planification de l'examen à mi-parcours du programme, l'équipe d'appui a insisté sur le fait que ce type d'examen doit prendre en compte les divers aspects du bilan commun de pays en cours de réalisation dans le pays. De même, de plus en plus de pays adoptent des approches sectorielles, aussi a-t-on recours aux compétences techniques des équipes d'appui pour faire en sorte que les questions ayant trait à la population et à la santé génésique ne soient pas négligées; ces équipes tirent parti de l'expérience qu'elles ont acquises dans des pays tels que l'Éthiopie, ainsi qu'il a été noté plus haut.

33. Les spécialistes des SCT peuvent se révéler précieux en ce qu'ils favorisent la collaboration interinstitutions. Ils ont, par exemple, su tirer parti de la technologie électronique pour communiquer entre eux et avec les équipes d'appui sur une base régulière, qu'ils travaillent dans la même spécialité ou pratiquent une approche multidisciplinaire ou interdisciplinaire. Cela permet l'échange de connaissances et d'idées en vue d'améliorer la qualité des résultats obtenus dans tous les secteurs techniques et contribue à réduire les cas de chevauchement des travaux entrepris par les diverses institutions. Parmi les récents sujets de discussion, on peut citer des échanges d'idées sur le renforcement des capacités et la prévention de la violence à l'encontre des femmes. En outre, les spécialistes des SCT jouent un autre rôle, qui consiste à développer les contacts avec le monde des universités. Les articles qu'ils rédigent sont publiés dans des revues techniques de pre-

mier plan, et ce dans le monde entier, ce qui aide les experts du développement qui œuvrent hors du système à mettre à jour leurs connaissances à propos des aspects essentiels des programmes du FNUAP. Il faut toutefois reconnaître que compte tenu de la diminution du nombre de postes de spécialistes des SCT qui se reflète dans la décision 99/19, mais aussi d'un taux de vacances de postes avoisinant le tiers des postes autorisés, le système ne dispose pas des moyens nécessaires pour apporter aux équipes d'appui le concours qui avait été envisagé au départ. De surcroît, les contraintes financières ont entraîné une réduction du nombre et de la fréquence des réunions consultatives et des ateliers thématiques, auxquels participent les spécialistes des SCT et des équipes d'appui aux pays. Ces réunions et ateliers thématiques constituent pourtant des opportunités précieuses d'échanger des informations relatives aux enseignements tirés de l'expérience et aux meilleures pratiques, de concevoir stratégies et plans d'action, d'acquérir de nouvelles compétences, et de s'entretenir de vive voix avec ses collègues.

34. Le travail des spécialistes des SCT, qui examinent les tendances mondiales et régionales, identifient les nouveaux problèmes, et diffusent enseignements tirés de l'expérience et meilleures pratiques, constitue un complément précieux à celui des équipes d'appui aux pays. Cependant, il faut faire des efforts pour que ces apports soient systématiquement partagés entre les deux segments du système du PCT. De même, s'il est vrai que certaines initiatives ont vu le jour, il faut institutionnaliser des mécanismes plus formels, qui permettent aux équipes d'appui de communiquer plus régulièrement aux spécialistes des SCT des informations sur l'expérience acquise et sur la réflexion entreprise à propos de chaque pays.

III. La capacité du PCT de répondre aux besoins des pays

Évaluation des besoins

35. L'an passé, outre un suivi et une évaluation pratiqués sur une base régulière, le FNUAP a entrepris un certain nombre d'activités spécifiques pour évaluer les progrès du système du PCT sur la voie de la réalisation de ses objectifs, parmi lesquelles : a) un groupe de discussion sur l'Intranet, auquel participent les institutions partenaires du PCT, les équipes d'appui aux pays et le personnel du siège du FNUAP; b) une enquête sur le terrain, effectuée avec le concours des bureaux de pays du FNUAP, dans le but de recueillir les vues des experts nationaux de la population appartenant au gouvernement ou à la société civile dans leurs pays respectifs; c) des évaluations informelles par les équipes d'appui et les institutions partenaires du PCT de leur comportement professionnel et de leur contribution globale à la satisfaction des besoins des pays bénéficiant de programmes en termes d'assistance technique; d) une étude théorique des rapports d'évaluation et des documents internes pertinents.

36. L'enquête sur le terrain a porté sur l'expérience à l'échelon national et sur les attentes en ce qui concerne l'assistance technique dans les trois domaines d'activité principaux du FNUAP. Le but en était d'évaluer de façon exhaustive les besoins nationaux en matière d'assistance technique et de déterminer dans quelle mesure le système du PCT y répondait. En outre, plusieurs questions étaient posées, concernant l'environnement socio-économique en pleine mutation dans lequel les questions relatives à la population étaient traitées.

37. Le questionnaire conçu pour l'enquête sur le terrain a été adressé à 75 pays (sur 130) qui bénéficient du soutien du FNUAP pour un programme de pays consacré à la population. Un représentant du FNUAP réside dans la plupart des pays ayant pris part à l'enquête. Afin d'obtenir les vues des principaux participants aux activités relatives à la population dans leurs pays respectifs, les bureaux du FNUAP ont consulté des fonctionnaires, experts en matière de population et représentants d'ONG. Puis les bureaux de pays ont procédé à une synthèse des réponses. Le taux de réponse a été de 77 %, et des questionnaires remplis ont été reçus de 58 pays.

38. L'enquête sur le terrain a permis d'établir que, d'un point de vue global, des besoins élevés d'assistance technique dans les trois principaux domaines d'activités du FNUAP persistaient dans chacun des régions du monde couvertes par les programmes du Fonds. De fait, selon les personnes qui avaient répondu, seuls 50 % des besoins nationaux en termes d'appui technique à la réalisation des programmes consacrés à la population et à la santé génésique sont actuellement satisfaits adéquatement par toutes les sources combinées – compétences nationales, institutions spécialisées des Nations Unies, organisations internationales et donateurs multilatéraux et bilatéraux. La vaste majorité (95 %) des pays ayant répondu prévoyaient que leurs

besoins en matière d'assistance technique iraient croissant.

39. L'objectif à long terme de l'assistance technique externe est d'aider les pays à développer leurs capacités nationales et à parvenir à l'autonomie. Afin d'évaluer les progrès effectués vers la réalisation de cet objectif, les pays ont comparé le degré d'assistance technique reçu au cours des quatre années précédentes et les besoins prévus pour les quatre années suivantes. Les réponses indiquaient clairement que si la capacité technique nationale s'était améliorée dans la majorité des pays (environ 75 %) au cours des quatre années précédentes, les besoins en matière d'assistance technique pour les années à venir, pour autant qu'on puisse les prévoir, dans les principaux domaines d'activité du Fonds ne pourraient être satisfaits grâce aux seules compétences nationales, aussi la demande d'assistance technique d'origine externe continuerait-elle d'être forte.

40. Du fait qu'au niveau national, l'assistance technique peut être sollicitée auprès de différentes sources nationales et internationales, on a également tenté d'évaluer quelle était l'importance relative de l'assistance actuellement fournie par les équipes d'appui aux pays, des sources autres que les équipes d'appui au sein du FNUAP, et des sources autres que le FNUAP. Si chacun de ces trois types de sources joue un rôle notable, il a été établi que les pays avaient tendance à s'en remettre à une seule d'entre elles pour répondre à leurs besoins d'assistance technique dans les domaines d'activité spécifiques susmentionnés, et que dans la plupart des cas cette source était l'équipe d'appui locale. L'enquête sur le terrain a montré qu'environ 60 % des pays n'utilisaient qu'une source pour satisfaire à 75 % ou plus de l'ensemble de leurs besoins en termes d'assistance technique dans les domaines de la santé génésique, des stratégies en matière de population et de développement et de la sensibilisation, et que dans la plupart des cas (65 %) ils se tournaient vers l'équipe d'appui. C'est la confirmation que les équipes d'appui jouent un rôle très important lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des pays en termes d'assistance technique dans les trois domaines d'activité principaux du FNUAP. Cette tendance est particulièrement marquée dans les pays d'Afrique, dans les États arabes et en Asie.

41. Ainsi qu'il a déjà été indiqué, l'enquête sur le terrain a permis d'établir que les besoins de la plupart des pays en matière d'assistance technique allaient demeurer importants, voire s'accroître, et ce dans les trois principaux domaines d'activité du FNUAP. Toutefois, il est probable que l'orientation générale de cette assistance va évoluer en fonction des nouvelles priorités. À l'avenir, dans le domaine de la santé génésique, ce sont le renforcement de la capacité de gestion des programmes, l'appui aux services destinés aux adolescents, la lutte contre le VIH/sida et la réduction de la mortalité maternelle qui bénéficieront en priorité de l'assistance technique. De même, dans le domaine des stratégies en matière de population et de développement, il est probable que l'assistance technique s'appliquera désormais en priorité à l'incidence du VIH/sida, à la migration, au vieillissement et à l'urbanisation, ainsi qu'à l'élaboration et à la gestion de systèmes d'information, de bases de données, d'indicateurs et de systèmes d'information géographique intégrés afin d'améliorer le suivi et l'évaluation. L'enquête sur le terrain a également révélé que les personnes interrogées prévoyaient que des besoins importants en termes d'assistance technique se feraient jour dans le domaine de la sensibilisation, et ce à deux titres : la sensibilisation des responsables politiques et le renforcement des capacités en matière de mobilisation de ressources afin de mettre en œuvre le Programme d'action de la CIPD.

Suivi du système du PCT

42. Dans le cadre du processus continu de supervision du système, le PCT fait l'objet d'un suivi régulier de la part du siège du FNUAP et des coordonnateurs au sein du siège de chaque institution spécialisée, afin qu'il soit tiré un profit optimal de l'assistance technique fournie et de faire en sorte que les ressources soient utilisées de manière efficace. Le comportement professionnel de chacun des spécialistes des équipes d'appui aux pays et des SCT est évalué chaque année sur la base du plan d'activité professionnelle qu'ils préparent eux-mêmes en début d'année. En outre, les équipes d'appui aux pays soumettent des rapports semestriels sur leurs activités, qui apportent beaucoup d'éléments d'information précieux et sont examinés en détail au siège. L'Équipe spéciale interorganisations, composée des chefs des équipes d'appui et de représentants des institutions qui prennent part au PCT, dont le FNUAP, se réunit au moins une fois par an pour contrôler le fonctionnement du système et procéder aux ajustements nécessaires.

43. Les bureaux des équipes d'appui font l'objet d'audits de gestion réguliers. En 1999, par exemple, le Bureau de l'audit et des études de performance du PNUD et du FNUAP a réalisé un audit de gestion de l'équipe d'appui de Katmandou. Il en est ressorti que nombre des principaux problèmes auxquels était confrontée cette équipe d'appui étaient communs aux autres équipes d'appui, à savoir la nécessité urgente de pourvoir les postes vacants, le défi que constitue l'établissement de priorités parmi les demandes de mission émanant des bureaux de pays, et la diminution souhaitable du temps consacré aux déplacements afférents aux missions de façon qu'un temps adéquat puisse être consacrée à d'autres tâches essentielles.

44. Grâce à l'introduction de l'approche de la gestion axée sur les résultats pour la planification, le suivi et l'évaluation des programmes, le cadre logique en cours d'élaboration pour le PCT contribuera à la réalisation des objectifs du plan de financement pluriannuel. À cette fin, les équipes d'appui aux pays et les spécialistes des SCT ont commencé à concevoir des indicateurs objectivement vérifiables afin d'évaluer leur travail. Ces indicateurs s'inspireront des objectifs du plan de financement pluriannuel et seront spécifiquement conçus pour déterminer, autant que faire se peut, dans quelle mesure le système du PCT contribue à l'autonomie nationale en termes de mobilisation de compétences techniques dans les trois domaines d'activité principaux du FNUAP. Il est envisagé de systématiser davantage les rôles et responsabilités des différents participants au PCT – institutions partenaires, bureaux de pays du FNUAP et siège du FNUAP –, et de mieux les coordonner et les intégrer au moyen de l'analyse du cadre logique. Le PCT, et en particulier les équipes d'appui aux pays, se verront offrir une marge de manœuvre plus importante, ce qui leur permettra de jouer un rôle crucial, puisqu'elles aideront les pays bénéficiant de programmes et les bureaux de pays du FNUAP à intégrer les concepts et les procédures de la gestion axée sur les résultats aux plans et stratégies gouvernant les programmes de pays.

IV. Quel avenir?

45. Les changements de grande ampleur qui ont affecté l'environnement politique, économique et socioculturel mondial constituent pour les spécialistes de la population, qu'ils travaillent à l'échelon national ou aux niveaux régional et mondial, des défis qui exigent de leur part clairvoyance et flexibilité. Dans ce contexte, l'évolution de l'environnement à l'échelon national revêt une importance cruciale. Dans une large majorité de pays bénéficiant de programmes, un processus d'ajustement ou de restructuration est soit en cours soit sur le point d'être mis en œuvre dans un avenir proche. Ces réformes incluent une évolution vers l'application d'une approche plus décentralisée de la gestion des programmes consacrés à la population et à la santé génésique et leur incorporation à des approches sectorielles. La mondialisation de l'économie et l'évolution vers la privatisation observée dans de nombreux pays ont une incidence sur la dynamique de la population (par exemple sur la structure des mouvements migratoires) et sur la disponibilité et la qualité des services de santé génésique (par exemple sur la capacité des gouvernements de satisfaire aux besoins essentiels en termes de services sociaux). De façon similaire, les réseaux d'information mondiaux influencent l'attitude, les perceptions et les attentes des sociétés au sein desquelles les programmes consacrés à la population sont mis en œuvre.

46. Le FNUAP s'efforce de trouver des moyens de faire en sorte que son système consultatif technique soit plus dynamique et créatif pour faire face à de tels changements. Il attend du PCT qu'il se montre encore plus actif au service des pays et que les bureaux de pays du Fonds prévoient mieux l'évolution des tendances en matière de population et résolve les problèmes grâce à des recherches et à des activités de sensibilisation à cette évolution, notamment au changement de la pyramide des âges, en particulier pour ce qui est des cohortes jeunes et âgées, ainsi qu'à la multiplication des cas de VIH/sida et aux ramifications multisectorielles de cette pandémie. Dans le même temps, il faut reconnaître qu'en raison des contraintes financières, il pourrait être difficile pour le PCT sous sa forme actuelle de prendre en charge l'accroissement prévisible des besoins des pays en termes d'assistance technique. C'est pourquoi l'établissement de nouvelles modalités et de nouveaux partenariats en la matière doit être envisagé, seul moyen de préserver la qualité des programmes consacrés à la population.

47. L'assistance technique a toujours été une condition importante du succès des programmes de pays du FNUAP et des programmes consacrés à la population et à la santé génésique, et elle continue de l'être. L'enquête sur le terrain menée par les bureaux de pays du FNUAP a révélé que, d'une manière générale, les

pays étaient satisfaits du système actuel en dépit du fait que les contraintes financières interdisaient que l'ensemble des postes soient pourvus. Cependant, certaines parties du système ont besoin d'être renforcées, et il se peut que d'autres modalités permettent au système du PCT d'améliorer sa capacité de réaliser ses objectifs. Sur le terrain, par exemple, de nouvelles ressources technologiques permettent de fournir une assistance technique aux moindres frais dans certains secteurs.

48. Certaines questions, telles que la santé génésique des adolescents et le VIH/sida, suscitent des préoccupations croissantes dans toutes les régions du monde. Cependant, la nature des demandes d'assistances technique varie d'une région à l'autre. En Afrique, outre l'ampleur catastrophique prise par la pandémie de VIH/sida, d'autres problèmes tels que les taux élevés de mortalité féminine et la pratique des mutilations sexuelles féminines exigent des efforts financiers et techniques concertés. En Amérique latine, la transition démographique est bien avancée dans la plupart des pays, mais la décentralisation, les migrations internationales, la qualité des services de santé génésique, la viabilité environnementale et le vieillissement constituent autant de problèmes qui occupent désormais une place prépondérante. C'est pourquoi il sera nécessaire de continuer à revoir la composition des équipes d'appui aux pays, afin qu'elles soient en mesure d'apporter une réponse dynamique aux nouvelles réalités dans leurs régions respectives. L'évolution à la baisse des ressources imposera une refonte des modalités de l'assistance technique. Afin de répondre à des besoins changeants et de plus en plus différenciés aux moindres frais, le système du PCT devra se doter de structures plus flexibles.

49. Les compétences en matière de gestion des programmes demeurent une lacune considérable dans beaucoup de pays. Les ateliers nationaux et régionaux doivent accorder la priorité, dans le cadre du renforcement des capacités en ce qui concerne les activités liées à la population, à l'amélioration des compétences en matière de gestion. Le renforcement des capacités nationales est par nécessité un investissement à long terme. Toutefois, pour être efficace, l'appui technique doit être apporté de façon continue et interactive, et non de manière discrète ou épisodique. L'incidence des interventions des équipes d'appui aux pays axées sur le renforcement de la capacité technique et en matière de gestion sera plus durable si elles sont conçues pour le long terme et reposent sur une présence évolutive et sur des efforts répétés.

50. Au cours des douze mois à venir, le Fonds recherchera les meilleurs moyens de continuer à répondre aux besoins des pays bénéficiant de programmes en termes d'assistance technique et renforcera leur capacité nationale. Pour ce faire, il déterminera comment dynamiser l'assistance technique afin qu'elle contribue davantage à la réalisation des objectifs stratégiques du Fonds et, notamment, comment optimiser l'utilisation de ressources de plus en plus rares. Le Fonds présentera des propositions à cet effet au Conseil d'administration, à sa deuxième session ordinaire de 2001, en septembre.